

28 février 2016



**DÉCLARATION DU MOUVEMENT
ALTERNATIVES POUR UN BENIN DE CONSENSUS
A PARTIR DE 2016 (ABC-2016)**

**SUR LE CAFOUILLAGE ELECTORAL, LE CHAO,
L'IMPASSE POST-ELECTORALE INEVITABLES
ET LES PERSPECTIVES ALTERNATIVES**

Bénoises, Bénois,

Chers Concitoyens,

ALTERNATIVES POUR UN BENIN DE CONSENSUS A PARTIR DE 2016 (ABC-2016) vit en ces derniers moments avec beaucoup de regrets et d'angoisse, face à la survenue des situations dont nous alertons le peuple béninois depuis une décennie et davantage ces six derniers mois où le Mouvement ABC-2016 a pris sa forme actuelle.

Après nos alertes de 2007, 2009, 2010, 2011, 2013, 2015 respectivement adressées à la classe politique, au peuple béninois, à la société civile, aux organes d'établissement de la LEPI, à la Cour Constitutionnelle et au Président de la République, sur les risque de survenue du Chaos au terme du cycle 2005-2020 à l'instar du cycle politique 1960-1975, ABC-2016 déclare que l'impasse est déjà effective.

La complicité de tout le peuple béninois sans exclusif est établie dans ce suicide collectif auquel chaque béninoise et chaque béninois, aura participé activement ou passivement, en échangeant cupidement son droit et son devoir citoyen de veille et d'éveil contre des avantages financiers, des craintes et de la naïveté.

Le dernier quinquennat 2015-2020 du cycle 2005-2020 en cours est définitivement engagé dans la voie du chaos annoncé, avec la réalisation du scénario de l'impasse dont l'alerte a été donnée.

En effet, les alertes données de 2007 à 2011 annonçaient le risque de désorganisation du pays tel que concrétisé avec la déstabilisation complète du système politique béninois dont la situation se réduit aujourd'hui à la seule possibilité pour le Président de la République d'être désigné par la Cour Constitutionnelle dès lors que l'usage de la LEPI permet ou engendre un cafouillage électoral.

C'est pourquoi, ABC-2016, à travers le présent Mémoire, donne l'ultime alerte et fait un appel à tous les concitoyens, pour une mobilisation en vue d'anticiper sur les alternatives au CHAOS électoral et à l'IMPASSE post-électorale présentés sous 3 scénarios dont deux conséquences et une alternative de la situation qui prévaut :

- L'impasse du cafouillage électoral si aucun résultat n'est disponible au 5 avril 2016
- L'impasse du chaos post électoral si l'issue de l'élection n'est pas acceptée de tous
- L'alternative à la perspective de l'impasse pour la stabilisation du pays

SCENARIO N°1 : LE CAFOUILLAGE ELECTORAL DESORMAIS IRREVERSIBLE

1. A la date du 28 février 2016, l'acte N°1 du scénario cafouillage électoral est bel et bien réel.

La non organisation du scrutin du 1^{er} tour initialement prévu à cette date précise, confirme par ses raisons, qu'à cette allure, le scénario cafouillage électoral n'est pas exclu.

2. A une semaine de la nouvelle date du 06 mars 2016 prévue pour le scrutin, l'acte N°2 du scénario cafouillage électoral à travers la non disponibilité des documents électoraux fiables est plus qu'une certitude dont les éléments inquiétants sont les suivants :

- A moins de 10 jours de cette nouvelle date du scrutin, la distribution des cartes d'électeurs dont le taux de retrait est impossible à connaître n'est pas achevée ;
- Le matériel électoral essentiel et sensible composé des documents électoraux en occurrence les listes fiables des électeurs n'est plus possible à établir ;
- Les listes des électeurs par bureau de vote devraient, pour être fiables, normalement comporter seulement les électeurs ayant effectivement retiré leur carte, ce qui n'est pas possible tant que les retraits de cartes se poursuivent à ce jour ;
- Les listes qui seront utilisées le 06 mars vont inclure les électeurs n'ayant pas retiré leur carte et donc permettre que le vote soit fait à leur place dans les urnes comme dans les chiffres de non votants qui peuvent être manipulés et redistribués aux candidats au niveau de la compilation des résultats, tant que les organes et agents en charge du scrutin y sont favorables ;
- Les risques de votes dérogatoires avec des documents autres que les cartes d'électeurs de 2016 comme ce fût le cas en 2011 avec les récépissés LEPI et cartes d'identité ou passeports autorisés à l'époque pour éviter la frustration des électeurs, vont augmenter les chances de vote multiples pour ceux qui disposent de plusieurs de ces documents autorisés ;
- Ces différentes situations risquent comme en 2011 de générer des chiffres contestés par tous les candidats et réserver à la Cour Constitutionnelle tous les pouvoirs de décider légalement et sans recours, donc par nomination du Président de la République comme en 2011.

3. A la date du 20 mars 2016 attendue comme date limite pour un second tour, l'acte N°3 du scénario cafouillage électoral concernant la non disponibilité ou la disponibilité contestée des résultats du 1^{er} tour, est désormais très probable.

- 15 jours après le scrutin, précisément le 20 mars 2016, si le scrutin a eu lieu le 06 mars 2016, ce délai n'a presque jamais été suffisant dans l'histoire des élections pour obtenir des résultats de la CENA avec la prise en compte des recours par la Cour Constitutionnelle, vu le nombre de candidats dont les recours seront traités si la Cour manque de sagesse comme en 2011 au moins pour se concentrer sur les recours des candidats arrivés en tête du scrutin ;
- La non disponibilité des résultats du 1er tour à cette date ou encore la disponibilité des résultats in extrémis, remet en cause la possibilité d'organiser un 2nd tour de la présidentielle s'il n'est pas convoqué en 72h comme le fit KEREKOU en 2006, sachant que passé ce délai, la CENA n'aurait pas les résultats d'un 2nd tour avant le 5 avril, avec une élection bien plus difficile en 2016 qu'en 2006 ;
- Les institutions en place qui devront en décider, ne paraissent pas capables d'être la hauteur nécessaire pour sauver la situation SI LA PRESSION CITOYENNE NE LES ACCOMPAGNE PAS. On tend donc :
 - soit vers le KO jurisprudentiel de 2011 au 1^{er} ou au 2nd tour de l'élection avec la nomination d'un candidat,
 - soit vers un 2nd tour dont les résultats ne seront pas disponibles au 5 avril 2016, donc l'impasse assurée.

4. Entre le 25 mars et le 05 avril 2016, l'acte N°4 du scénario cafouillage électoral sera effectif et le pays vivra une situation d'impasse totale qui sera insoluble si elle n'est pas anticipée...
- Cas 1 : L'élection s'achève au 1^{er} tour par KO contesté ! L'impasse s'installera...
 - Cas 2 : Le 2nd tour est organisé et les résultats contestés ou non disponible au 5 avril 2016. Ce précédent installe l'impasse si le peuple perd confiance à la Cour Constitutionnelle qui devra trancher sur comment conduire la vacance éventuelle du pouvoir non prévue par la Constitution, entre :
 - Prolonger le mandat du Président sortant,
 - Décider l'intérim par le Président de l'Assemblée Nationale,
 - Assumer la vacance en qualité de Président de la Cour Constitutionnelle.

SCENARIO N°2 : LE CAFOUILLAGE POST-ELECTORAL PLUS QUE CERTAIN DANS TOUS LES CAS

5. A la date du 5 avril 2016, l'acte N°5 du cafouillage électoral sera très probablement que l'impasse électorale entraîne systématiquement une impasse post-électorale ;
6. Après la date du 5 avril 2016, l'acte N°6 du cafouillage électoral, à supposer même que l'impasse électorale a été évitée, un QUINQUENNAT CHAOTIQUE s'annonce pour le pays qui connaîtra une impasse post-électorale, à travers un pouvoir et un régime d'instabilité :
 - soit un régime en opposition avec les grands opérateurs économiques du pays soutenus par la large majorité des concitoyens et de nombreux acteurs politiques favorables à tous les candidats autre que celui du pouvoir actuel,
 - soit un régime en opposition avec les institutions de la République et certains des plus grands acteurs politiques des plus grands partis politiques qui soutiennent le seul candidat du pouvoir actuel.

SCENARIO 3 : DES PERSPECTIVES ET ALTERNATIVES A L'IMPASSE ELECTORALE ET POST-ELECTORALE

Quel que soit le scénario de l'impasse, la crise qui secoue le Bénin depuis une décennie n'avait pas besoin davantage de cette impasse pour vivre le scénario catastrophe...

En effet, après la désorganisation totale du pays par la crise, aucun rétablissement des bases et fondations politiques ne peut s'envisager dans le contexte de divergences que ne peut empêcher un régime soumis à la condition d'impasse électorale et post-électorale ci-dessus en dehors de tout consensus.

Dans tous les cas, par définition, l'impasse n'a jamais de solution improvisée... Soit il existe une solution anticipée ou envisagée avant la survenue de l'impasse, ou bien le chaos s'installe...

Voilà pourquoi, ABC-2016 a très tôt donné l'alerte et proposé l'alternative du Consensus qui devrait se préparer avant la survenue de l'impasse...

De telles alternatives qui impliquent la plus grande neutralité, la plus grande abnégation et le plus grand sacrifice, s'est cependant révélé incompatible avec le souci de la large majorité des concitoyens en quête d'indemnités électorales qui n'ont pas donné une perspective du Mouvement ABC-2016 tant que le Mouvement se refuse de devenir un instrument électoral de marchandage...

Les Plan A-B-C-D de ABC-2016 sont à présent fatalement suspendus faute d'adhésion à l'alternative citoyenne de modération et d'arbitrage par le Consensus.

Dans le cadre de son Plan E, prévu en cas d'échec et en cas de survenue de l'impasse, ABC-2016 envisage qu'au fur et à mesure que les concitoyens s'avise de la situation dont ils sont alertés depuis longtemps, que les attitudes suivantes soient adoptées :

1. Assumer la responsabilité et la complicité collectives et individuelles du peuple sur la survenue du chaos électoral et de l'impasse post-électorale ;
2. Eviter de plonger le pays dans le chaos en refusant de soutenir l'un ou l'autre des protagonistes de l'impasse électorale et post-électorale qui appellerait à l'affrontement ;
3. Participer à la recherche de solutions consensuelles à imposer à tout régime ou groupe politique qui sortirait détenteur d'un quelconque pouvoir à l'issue du cafouillage électoral et de l'impasse post-électorale ;
4. Sensibiliser tous les concitoyens qui ne soient pas acteurs politiques ou protagonistes de l'impasse, à éviter de prendre parti en faveur de l'un ou l'autre des protagonistes de l'actuelle situation dont l'issue est l'impasse électorale et post-électorale ;
5. Sensibiliser tous les protagonistes qui sont engagés dans le processus dont l'issue est le chaos électoral et l'impasse post-électorale, à rejoindre les alternatives de consensus plutôt que d'animer des affrontements.
6. Tous les adhérents de ABC -2016 ainsi que les concitoyens disposés à poursuivre la préparation du Plan E, sont invités à continuer à confirmer l'adhésion à ABC-2016 puis envoyer une demande de participation au plan E afin d'être ajouté au groupe "ABC-2016 PLAN E"

Pour toute confirmation d'adhésion, envoyer au +229 62 95 62 73 le message "ABC-2016 PLAN E" en évitant des commentaires dans le message afin de faciliter le traitement informatique de la demande.

Ce 28 février 2016,

Vive le Consensus !

Vive le Bénin !

A très bientôt.